

**VILLE DE VARENNES**  
**SÉANCE SPÉCIALE**

**26 janvier 2015**  
**20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 26 janvier 2015, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**  
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

*Fin de la première période de questions.*

**MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS**

**2015-037    Amendement à la résolution no. 2015-016**  
**Acquisition d'un balai mécanisé avec vide-puisards 2014**  
**Équipements JKL inc.**

Considérant l'adoption par le conseil municipal de la résolution no. 2015-016 lors de la séance générale du 12 janvier 2015;

En conséquence, il est proposé par, monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ajouter le paragraphe suivant entre le premier et le second paragraphe du dispositif : «D'accepter de plus la prolongation d'une année de la garantie sur le véhicule pour un coût total de 1 092,26 \$ taxes incluses».

Adoptée.

**2015-038 Contrat d'entretien et de soutien – Logiciels informatiques  
Année 2015 – PG Solutions inc.**

Considérant l'article 573.3 de la *Loi sur les Cités et Villes* ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la firme *PG Solutions inc.* de Montréal le contrat d'entretien et de soutien des logiciels informatiques pour l'année 2015, pour un montant de 35 665,26 \$, taxes incluses.

Adoptée.

**2015-039 Acquisition d'une camionnette de service 2014 ou 2015**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'une camionnette de service 2014 ou 2015;

Considérant la réception d'une (1) soumission;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 21 janvier 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la soumission conforme présentée par *Chaput automobile inc. de Varennes*, datée du 22 janvier 2015, pour l'acquisition d'une camionnette de service 2015, pour un montant total de 33 687,56 taxes incluses (incluant les coûts d'immatriculation estimés à 400 \$).

Une portion de 33 287,56 \$ de ce montant est imputable au fonds de roulement et le remboursement effectué sur une période de 5 ans à compter de 2016.

Adoptée.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2015-040 Construction de la bretelle d'autoroute 30 – Demande de permis et autorisation MDDELCC – Beaudoin Hurens inc.**

Considérant les exigences du ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la firme Beaudoin Hurens inc. à présenter toute demande d'autorisation et/ou d'approbation auprès des différents paliers gouvernementaux, tels que le ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), la MRC de Marguerite-D'Youville, le ministère des Pêches et des Océans Canada (MPOC), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ainsi que tout autre ministère, et ce, dans le cadre du projet de construction de la bretelle d'autoroute 30.

Il est de plus résolu que la Ville de Varennes s'engage à transmettre au MDDELCC, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée à la Ville.

Adoptée.

**2015-041      Amendement à la résolution no. 2015-024 - Autorisation de signature – Acquisition par la Ville de Varennes d'une partie du lot 93**

Considérant l'adoption par le conseil municipal de la résolution no. 2015-024 lors de la séance générale du 12 janvier 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'amender cette résolution par l'ajout des paragraphes suivants au dispositif : «Le greffier est de plus autorisé à signer tout document visant à donner effet aux engagements pris dans la promesse d'achat acceptée du 5 novembre 2014.

Cette dépense est affectée aux surplus accumulés non affectés».

Adoptée.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 04.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

\_\_\_\_\_  
Martin Dampousse

\_\_\_\_\_  
Me Marc Giard, OMA